

DELEGATION DE Madame Maribel BERNARD

D-2015/160

Création d'un marché des bouquinistes sur la place de la Victoire. Décision

Madame Maribel BERNARD, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Afin de promouvoir le développement du déballage des bouquinistes, la Ville a décidé de créer à partir du 10 avril 2015 un marché des bouquinistes place de la Victoire.

Depuis 2014, ce déballage des bouquinistes est organisé sous forme de manifestation organisée par l'association Libra les 2^{ème} 4^{ème} de chaque mois.

Après un délai d'observation sur sa pérennité, il a été décidé de créer un marché des bouquinistes les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis comme celui de la place du marché des Chartrons (3^{ème} samedi de chaque mois) ou autour de la galerie des Grands Hommes (tous les mercredis).

Cette nouvelle implantation permet d'agrandir sur le territoire bordelais l'activité de plein air des bouquinistes et ainsi offrir aux passionnés un nouveau rendez-vous mensuel.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser la création de ce marché.

ADOpte A L'UNANIMITE

MME BERNARD. -

Mesdames, Messieurs, afin de promouvoir le développement du déballage des bouquinistes la Ville a décidé de créer à partir du 10 avril 2015 un marché des bouquinistes place de la Victoire.

Depuis 2014 ce déballage des bouquinistes existe déjà sous forme de manifestations organisées par l'association Libra les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de chaque mois.

Après un délai d'observation sur sa pérennité il a été décidé de créer ce marché, sachant qu'il y en a aussi un qui existe place du Marché des Chartrons et autour de la Galerie des Grands Hommes.

En conséquence nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser la création de ce marché.

Je voudrais vous donner trois conséquences de la création de ce marché.

La première est que le droit de place ne sera plus celui des manifestations publiques mais celui des marchés qui est plus avantageux pour les commerçants, ce qui va aussi donner une simplification du dossier puisqu'ils n'auront plus de dossier de manifestation publique à déposer.

Ce marché va pérenniser une activité culturelle sur la place de la Victoire qui était plutôt connue pour ses activités ou festives ou commerciales. J'avais travaillé cela avec Emilie KUZIEW et Fabien ROBERT, sachant qu'à côté de toute la partie étudiante de la Ville et de la Fac ça prend aussi effectivement tout son sens de s'installer là.

Et enfin il sera ouvert à d'autres bouquinistes que ceux de l'association Libra.

M. LE MAIRE. -

Il est vrai que la délibération est synthétique.

MME BERNARD. -

C'est pour ça que j'ai un peu développé.

M. LE MAIRE. -

Qu'est-ce que c'est que l'association Libra ?

MME BERNARD. -

C'est Fabien ROBERT qui avait vu ça. C'est l'association qui depuis 2010... Fabien ?... Il dort...

M. LE MAIRE. -

Attendez. Il n'est pas d'usage de s'interpeller dans l'assemblée entre collègues. Terminez votre propos.

MME BERNARD. -

Excusez-moi. C'est l'association Libra qui jusqu'à présent était installée et faisait ses manifestations deux fois par mois.

M. LE MAIRE. -

Mme DELAUNAY a demandé la parole. Ensuite je la passerai à M. Fabien ROBERT qui s'est réveillé.

MME DELAUNAY. -

Monsieur le Maire, pas d'opposition de notre part sur ce projet, mais une demande car il me semble que beaucoup de nos marchés battent de l'aile. Ils ne vont pas bien. Je parle des marchés d'alimentation principalement.

Je serais très heureuse que nous puissions avoir, si cela est possible, une sorte de compte rendu, de point de la situation sur les différents marchés de notre ville, les marchés en plein air dont beaucoup nous paraissent très peu fréquentés.

C'est le seul objet de mon intervention.

M. LE MAIRE. -

Certains se portent très bien, d'autres moins. Il est vrai qu'on nous en demande partout et que certains n'ont pas véritablement leur point d'équilibre.

M. ROBERT sur Libra

M. ROBERT. -

Je ne dors pas, mais quand je n'ai pas de micro je ne peux pas parler, Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE. -

Ça y est, je viens de l'ouvrir, Monsieur l'Adjoint.

M. ROBERT. -

L'association Libra est l'association des Libraires d'Aquitaine qui a organisé en tant qu'événement public ce marché de fait. Bien sûr, si ça devient un marché de la Ville il n'est plus question de passer par une association qui peut rester cependant l'interlocuteur privilégié puisqu'elle fait un remarquable travail. Mais ça devient un marché municipal.

Je voudrais me féliciter de ce choix parce que la place de la Victoire, Emilie KUZIEW, maire adjointe de quartier le sait bien, accueille des manifestations commerciales, promotionnelles et aussi des événements culturels, notamment ce marché qui va très bien

avec l'université toute proche.

M. LE MAIRE. -

Mais ce marché aura un statut de marché municipal ? Oui.

Mme BERNARD

MME BERNARD. -

2

C'est l'objet de la délibération. Il devient un marché municipal. L'association Libra, bien sûr, va continuer à y être associée, mais on va pouvoir accueillir d'autres bouquinistes. C'est ça l'intérêt.

Mme DELAUNAY, je veux bien faire avec vous le tour des marchés. Il y en a une vingtaine dans Bordeaux. Je pense qu'une grande partie d'entre eux fonctionne quand même très très bien quand je vois les demandes très régulières de tous les commerçants qui veulent s'y installer. Mais il y en a certains dont on doit développer la communication.

Mais globalement les marchés se portent plutôt bien. On nous en demande dans des nouveaux quartiers.

M. LE MAIRE. -

Bien. C'est vrai que je n'avais pas approfondi comme elle le méritait la lecture de cette délibération, mais le mot « marché municipal » n'y est pas écrit. Donc c'est un marché municipal.

D'autre part ça ne serait pas inutile d'avoir une petite communication sur l'état des marchés découverts de la Ville, un jour.

MME BERNARD. -

Très bien. Je vais préparer ça.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Pas d'oppositions à cette délibération ?

Pas d'abstentions ?

M. LE MAIRE. -

L'ordre du jour est épuisé, mais nous, nous sommes en pleine forme, donc je vous souhaite un bonne fin de journée.

(La séance est levée à 17 h 58)